

Zidell Marine 277 et Jake Shearer (2017)

Lieu : Île Goose (Colombie-Britannique)

Numéro de cas : 120-732-R

Incident

Le 26 novembre 2017, le *Jake Shearer* (497 TJB) et le *Zidell Marine 277* (moins de 6 000 TJB), un remorqueur et un chaland formant un ensemble articulé, immatriculés aux États-Unis, se sont détachés l'un de l'autre à cause d'une défaillance mécanique de leur dispositif de raccordement, pendant qu'ils naviguaient dans le détroit de la Reine-Charlotte, au sud-ouest de Bella Bella, en Colombie-Britannique. Le *Zidell Marine 277* est allé à la dérive par mauvais temps et risquait de s'échouer sur les écueils ou le récif. Le chaland avait à son bord 468 000 litres d'essence et 3,5 millions de litres de carburant diesel. Les membres de l'équipage du remorqueur ont réussi à monter à bord du chaland et à jeter son ancre près de l'île Goose.

Une équipe d'intervention environnementale de la Garde côtière canadienne (GCC) s'est rendue sur les lieux. Le lendemain, un autre remorqueur, le *Gulf Cajun*, a pu se raccorder au chaland et poursuivre le voyage de Seattle (Washington) jusqu'en Alaska.

Mesures prises par l'Administrateur

Lorsqu'il a été avisé de l'incident, l'Administrateur a chargé son avocat-conseil de s'informer à propos des demandeurs potentiels et des montants possibles de leurs demandes d'indemnisation, et a chargé un avocat externe d'obtenir une garantie financière des propriétaires et des assureurs des navires, en vertu de son droit de demander une telle garantie selon l'article 102 de la *Loi sur la responsabilité en matière maritime*.

Le 24 mai 2018, une lettre d'engagement au montant de 338 000 \$ a été reçue du club de protection et d'indemnisation.

Demande d'indemnisation

Au 31 mars 2019, aucune demande d'indemnisation n'avait encore été présentée à l'Administrateur et aucune réclamation n'avait été réglée par les propriétaires des navires.

Situation

Le dossier demeure ouvert.